

Pauvreté et participation des ménages au marché du travail en Afrique sub-saharienne

Par René Kibanza MWANIA (*)

Résumé

Le présent article apporte des éléments de réponses aux questions que soulève le modèle néoclassique d'arbitrage du temps disponible des ménages lorsque l'on s'affranchit de l'hypothèse de la dotation de survie. Lorsque le salaire est bas par rapport aux prix des biens de consommation courante et en l'absence d'une dotation de survie, l'offre de travail tend à augmenter quand le salaire baisse, car le ménage (considéré ici comme une unité de consommation et de production homogène, voir *infra* la justification de notre choix) qui ne vit que du salaire (au sens de la rémunération moyenne de l'ensemble de ses activités productrices de valeurs marchandes) est obligé de travailler davantage pour s'assurer un revenu qui lui permet de couvrir ses besoins de consommation. Dans le contexte des économies africaines au sud du Sahara, les ménages parviennent à s'assurer un revenu qui est compatible avec leur niveau de vie habituelle (effet d'inertie ou effet cliquet) en accroissant leur participation au marché du travail.

Abstract

Poverty and household participation in the labor market in sub-Saharan Africa

The classical and neo-classical economists determine the level of individual labour supply according to real wage. As the neo-classical theory puts it, there is a positive relationship between labour supply and real wage. Without completely denying the validity of that hypothesis, the present article showed that when wage is low compared to commodity prices, the labour supply is negatively related to wages, because the household which has a salary as his only source of income must work more to maintain the same level of consumption. In the sub-Saharan Africa context, household manages to reach the same level of income by increasing his labour market participation.

Mots clés : Pauvreté, rémunération du travail, marché du travail, secteur informel, Afrique

(*) EURiSCO, Université Paris-Dauphine, Université de Lubumbashi (RD Congo).

Introduction

Alors que le salaire a été réduit de plus de moitié en moyenne au Cameroun dans les années 80/90, on a constaté en même temps une nette augmentation du niveau de participation des ménages au marché du travail dans la ville de Yaoundé (Cameroun) où le taux d'activité global est passé de 36 % en 1983 à 50 % en 1993 (Roubaud, 1994, p. 76). Pour Roubaud (*ibid.*), cette hausse du niveau de l'activité globale procède en grande partie d'une participation plus accrue des femmes (en 1993, plus de 40 % de la population active était féminine contre 32 % en 1983, Roubaud, *ibid.*), des enfants et des membres secondaires du ménage au marché du travail (dont le taux d'activité est passé de 16 % à 33 % entre 1983 et 1993) ainsi qu'à un net accroissement du nombre de chefs de ménages exerçant plus d'une activité économique (Roubaud, *ibid.* p. 74). Ce phénomène d'accroissement du niveau d'activité globale en période de conjoncture économique difficile a également été observé par De Hert et Marysse (1996, p. 121-122), Mwanja (2006), Nkuku Khonde et Rémon (2006) et Petit et al. (2003) au Zaïre.

Cette participation accrue des femmes et des membres secondaires du ménage au marché du travail ne peut pas s'expliquer par l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi ni par les coûts d'opportunité de la non activité ou de l'activité non marchande (analyse néoclassique)¹. Dans une approche d'analyse hétérodoxe et keynésienne de l'emploi et du chômage, elle serait due à l'inadéquation entre les ressources présentes et les besoins courants des ménages. Un ménage doit satisfaire un ensemble des besoins pour assurer la reproduction sociale du groupe. Ces besoins ne dépendent pas seulement de son revenu courant (Keynes, 1969) mais aussi de la consommation de la période précédente (effet de mémoire ou effet cliquet) selon TM Brown (1952), du revenu et de la consommation le plus élevés atteints dans le passé (effet d'inertie) selon J.S. Duesenberry (1952), ainsi que d'un ensemble des facteurs psychosociologiques tels que les droits et obligations sociaux (Nurkse, 1953) et le mimétisme culturel (Duesenberry, *op. cit.*). Cet effet d'inertie (ou cliquet) s'explique par le fait que les ménages qui ont accédé à un niveau de consommation élevé dans le passé à la suite de l'augmentation de leurs revenus, refuseront de baisser leur consommation à un niveau inférieur (une question de prestige pour un ancien ministre qui a l'obligation sociale de maintenir son train de vie pour préserver son image dans son entourage) dans l'avenir quand bien même leurs ressources viendraient considérablement à diminuer pour diverses raisons (perte d'emploi, grave maladie...). Ce refus de modifier les habitudes de consommation lorsque le revenu diminue expliquerait selon Duesenberry (*ibid.*) pourquoi ce dernier et la consommation n'évoluent pas dans les mêmes proportions. De cette observation empirique, il formulera *l'hypothèse d'irréversibilité* des choix de consommation effectués par les agents dans le passé, hypothèse selon laquelle l'agent ne réduit pas sa consommation d'un montant équivalent à celui de la baisse de son revenu. C'est pourquoi, il détermine la consommation présente à partir du revenu courant ainsi que de l'écart entre le revenu maximum atteint dans le passé et le revenu courant. Fort de cette hypothèse, Duesenberry conclue que la consommation actuelle de l'agent tend à

¹ En effet, pour les économistes néoclassiques, une baisse de salaire réduit le coût d'opportunité de l'activité domestique. Ce faisant, elle accroît la désutilité du travail marchand. Il devient, dans ces conditions, plus intéressant pour une famille de substituer dans son panier de consommation des biens et services non marchands aux biens et services marchands. Plutôt que d'augmenter, le taux d'activité féminine devait au contraire décroître au Cameroun et en RD Congo dans les années 80/90.

se rapprocher des niveaux élevés antérieurs de consommation. Ainsi, soutient-il, un niveau élevé de revenu tend à modifier les habitudes de consommation. Lorsque le revenu est réduit, la consommation ne diminue pas aussi rapidement qu'elle a augmenté. A l'inverse, lorsque le revenu augmente, la consommation suit son sentier de croissance de long terme (Auray, 2007, p. 9).

Pour maintenir leur consommation à leur niveau habituel lorsque leurs revenus baissent, les agents n'hésitent pas à puiser dans les économies qu'ils se sont constituées dans le passé, conservées sous la forme de l'épargne liquide placée sur un compte en banque ou sous le bas de laine, se dessaisir d'une partie de leurs actifs patrimoniaux (vente de bijoux et autres objets de valeurs), recourir à l'emprunt bancaire ou à la solidarité entre amis, fidèles d'une même église, collègues (comme par exemple la solidarité entre un ancien ministre et ses anciens collègues encore en fonction). Cependant, tous les agents ne possèdent pas des actifs qu'ils peuvent céder pour desserrer leurs contraintes budgétaires en cas de perte d'une partie de leurs revenus habituels. C'est le cas de la plupart des ménages pauvres en Afrique sub-saharienne qui ne possèdent que des actifs de faible valeur marchande dans leurs patrimoines (une case battue en argile, quelques ustensiles de cuisine et têtes de bétail...). Ils n'ont pas non plus accès aux services bancaires du fait du sous-développement du secteur financier et des conditions draconiennes imposées par les banques pour ouvrir un compte (revenus élevés réguliers, présentations des garanties sous forme des sûretés réelles –nantissement, gages, hypothèques, warrant-, dépôt d'une somme importante...) et emprunter de l'argent en période de soudure. De plus, ils ne peuvent pas compter sur l'aide de leurs gouvernements de même que sur la solidarité car ils sont souvent logés à la même enseigne que les personnes qui pourraient leur venir à la rescousse en cas de nécessité. Dès lors, il ne leur reste que leur travail pour se procurer un revenu qui soit compatible avec l'image qu'ils se font d'eux-mêmes ainsi qu'avec leurs habitudes de consommations passées. Dans ces conditions, une baisse du salaire réel les obligera à accroître leur participation au marché du travail. En Afrique sub-saharienne, cette participation accrue au marché de l'emploi prend habituellement la forme d'une hausse de l'offre de travail du groupe familial dans le secteur informel, d'un accroissement du nombre d'activités rémunérées exercées par actif ou de la polyactivité (Roubaud, *op. cit.* p. 77 ; Roubaud et Bertheliet, 1993, p. 12) et/ou d'une augmentation du nombre des heures supplémentaires prestées.

De bas salaires seraient donc parfaitement compatibles avec de niveaux élevés d'offre de travail. C'est de ce postulat que nous partirons dans ce travail qui se propose d'analyser le comportement des ménages sur le marché du travail et l'allocation de leur temps disponible lorsque l'hypothèse néoclassique de la dotation de survie² est levée. En l'absence de cette dotation de ressources et face à une baisse de salaire (au sens de la rémunération moyenne de l'ensemble des activités productrices de valeurs marchandes exercées par le ménage au cours d'une période déterminée) et/ou d'une dégradation des conditions de vie, quel comportement adoptera le ménage ? Va-t-il réduire son offre de travail marchand comme le soutient la théorie néoclassique ? Cherchera-t-il à substituer une partie de sa

² Selon cette hypothèse, les ménages disposent d'une dotation en ressources qui leur permet de subsister sans offrir du travail si le coût d'opportunité de la non activité est dérisoire. C'est cette hypothèse qui justifie l'existence du chômage volontaire dans le modèle néoclassique. En Afrique, cette dotation initiale en ressources est, pour beaucoup de ménages, inexistante voire simplement négative en raison des contraintes socioculturelles qu'ils subissent.

consommation marchande habituelle par la consommation non marchande, *mutatis mutandis*, substituer le travail non marchand au travail marchand ou accroîtra-t-il au contraire son offre de travail marchand afin de conserver son niveau de consommation marchande habituelle ?

Après avoir brièvement décrit le marché du travail en Afrique au sud du Sahara, cette étude présente un cadre d'analyse formelle du comportement des ménages sur le marché du travail face à une baisse du salaire et en l'absence d'une dotation de survie.

1. Caractéristiques du marché du travail en Afrique au sud du Sahara

Les économies africaines sub-sahariennes se caractérisent par la coexistence de deux segments de marché du travail : le marché du travail formel et le marché du travail informel.

1.1 Le marché du travail formel

Ce segment de marché du travail est relativement homogène, assez bien structuré et suffisamment réglementé. La législation sociale détermine la durée journalière et hebdomadaire du travail sur ce marché. Le salarié y jouit d'une protection sociale. C'est un marché qui n'est pas facile d'y accéder en raison d'un certain nombre de barrières que l'on peut recenser à son entrée : diplôme et qualification requis, clientélisme politique, coterie tribale, expérience.... (Mwanja, *op. cit.*). Les salaires y sont généralement plus élevés que ceux qui sont offerts par le marché du travail informel (De Herdt et Marysse, *op. cit.*, p. 33 ; Pourcet, 1995). Ce segment de marché du travail comprend lui-même deux sous-segments : le sous-segment de marché du travail public et le sous-segment de marché du travail privé. Le sous-segment de marché du travail public fonctionne comme un monopsonne pur. L'Etat, qui est l'unique acheteur, est confronté à une multitude de petits vendeurs de la force de travail. Le sous-segment de marché du travail privé formel (par opposition au marché du travail privé informel) s'apparente de son côté à un oligopsonne. Quelques acheteurs institutionnels de la force du travail - entreprises formelles privées et entreprises publiques du secteur concurrentiel - font face à une multitude de propositions d'offre individuelle de travail. Ce segment de marché est le lieu de rencontre « théorique » des demandes de travail des collectivités publiques, des compagnies d'assurance, des hôpitaux et cliniques médicales, des écoles... et des offres de travail des médecins, des pharmaciens, des ingénieurs, etc.

1.2 Le marché du travail informel

C'est un marché qui est facile d'accès. Chaque ménage peut y vendre et y acheter la quantité de travail qu'il souhaite échanger compte tenu de sa capacité d'absorption et de sa flexibilité. Ce marché réunit la quasi-totalité des attributs d'un marché concurrentiel : atomicité de l'offre et de la demande, homogénéité des services demandés et vendus- le travail recherché par les patrons est à la portée de tout le monde parce qu'il ne demande presque pas de qualification -. Il n'existe pas de normes sociales

ni des règles d'hygiène sur ce segment de marché du travail (Morrisson et Mead, 1996). Les conditions de travail et de rémunération se négocient en général entre l'employeur, qui est souvent un parent, et le salarié. Les horaires de travail ne sont pas connus d'avance. Ils changent au gré des variations des carnets de commandes clients. Les syndicats n'y ont pas droit de cité.

Cette coexistence de deux segments de marché du travail présente plusieurs avantages. Elle offre à de nombreuses familles pauvres en Afrique la possibilité d'assurer leur minimum vital et/ou d'éviter de sombrer dans un état d'indigence matérielle absolue en cas de détérioration des conditions de travail sur l'un des deux segments du marché (à la suite par exemple d'une baisse brutale de niveau de rémunération du travail) ou d'une conjoncture économique défavorable qui les contraindrait à réduire leur offre de travail marchand.

2. Conditions de vie et de rémunération et allocation du temps disponible

Compte tenu des conditions de vie et du niveau de rémunération en Afrique sub-saharienne, les ménages sont confrontés à un problème économique récurrent. Ils doivent partager quotidiennement leur temps disponible ou leur stock d'énergie humaine mobilisable entre le travail et le loisir, le travail salarié et le travail domestique³ et répartir leur temps de travail marchand entre ses différents usages alternatifs. Chaque groupe familial détermine ainsi, compte tenu d'un certain nombre des paramètres objectifs (niveau de rémunération du travail, productivité du travail domestique, prix des inputs nécessaires à la réalisation de l'autoproduction, contraintes perçues sur l'offre de travail, mode de vie habituel...) la quantité de son énergie humaine disponible qu'il doit vendre sur le marché (pour acquérir les biens et services qu'il ne peut ou ne souhaite pas produire lui-même, satisfaire à ses obligations sociales et fiscales) et celle qu'il destine à sa consommation non marchande et à ses activités de loisirs.

L'introduction de ces différents usages alternatifs du temps disponible du ménage dans sa fonction objectif permet d'élargir le panier des biens sur lequel s'opèrent ses choix. Si on désigne par Z_1, Z_2, \dots, Z_k les k usages du temps disponible du ménage autres que le travail tandis que Q_1, Q_2, \dots, Q_n les n biens simples et biens composites⁴ que le temps consacré au travail lui permet de consommer, le panier X du consommateur est désormais caractérisé par un vecteur à $k+n$ dimensions tel que

³On attend par travail domestique ou travail non marchand, toute activité non lucrative exercée par le ménage en vue de satisfaire ses besoins. Il est différent du travail informel qui s'exerce pour des motifs pécuniaires. La préparation du repas constitue un travail marchand informel ou un travail non marchand selon qu'on destine la nourriture cuisinée à la vente ou à la satisfaction des besoins du ménage. Cette définition est plus ou moins proche de celles que proposent Faugère (1980) et Read (cité par Walker, 1977). Le premier définit le travail domestique comme l'ensemble des activités non rémunérées qui donnent naissance à un produit ou un service qui aurait pu être obtenu par l'intermédiaire d'une autre personne. Pour Read, le travail domestique représente l'ensemble des activités non rémunérées effectuées par et pour les membres de la famille et qui auraient pu être remplacées par des biens marchands ou des services rémunérés, si des circonstances telles que les revenus, les conditions du marché et les préférences personnelles permettaient que le service soit assumé par quelqu'un d'extérieur au ménage. Le travail domestique se distingue aussi du loisir en ce sens que l'on peut le définir comme l'ensemble des activités productrices d'utilité que le ménage ne peut pas (quel que soit son revenu) et/ou ne souhaite pas remplacer par des activités marchandes (sommeil, prise de repas...).

⁴ Les biens simples ne peuvent pas être simultanément produits et achetés par le ménage (vêtements, chaussures, ustensiles de cuisine..., la plupart des services non marchands) tandis que les biens composites sont ceux qui peuvent être produits par le ménage (biens non marchands) ou acquis sur le marché (biens marchands).

$$X = (Z_1, Z_2, \dots, Z_k, Q_1, Q_2, \dots, Q_n).$$

Afin d'apprécier l'effet d'une détérioration des conditions de vie suite à une baisse de la rémunération sur le niveau de participation des ménages au marché du travail en Afrique sub-saharienne, en l'absence d'une dotation de survie, nous avons, non seulement élargi les choix des consommateurs par rapport à ceux du modèle néoclassique de base d'arbitrage de temps (voir Cayatte, 1989; Saby, B. et Saby, D., 1991 ; Cahuc, P. et Zylberberg, A., 1996...) mais aussi introduit des modifications à la marge du modèle.

Les modifications fondamentales portent sur l'origine des ressources des ménages, la nature des biens et des services qu'ils consomment ainsi que sur la structuration du marché du travail. Les hypothèses néoclassiques de dotation de survie et d'homogénéité de travail sont abandonnées. Le travail est l'unique source des revenus du ménage. Il existe autant de catégories de travail qu'il y a de segments de marchés (voir *supra*). De ce fait, un individu peut être demandeur et offreur de la force de travail qu'il détient sur plusieurs segments de marchés à de taux de rémunération différents. Pour un même niveau de rémunération horaire, il peut refuser de se présenter sur un marché du travail tout en acceptant de vendre une partie de son énergie humaine disponible sur un autre. Ainsi, étant donné le prestige et la sécurité de l'emploi formel (Pourcet, 1995), il peut l'accepter quand bien même il serait moins rémunéré par rapport à un emploi informel concurrent.

Tous les biens et services consommés par le ménage ne sont pas achetés sur le marché au moyen des revenus qu'il tire de son travail marchand. Le ménage peut les produire lui-même (nous désignerons chaque bien et service produit de façon domestique par la lettre (q_D) ou les acheter sur le marché grâce à son salaire (soit q_M chacun de ces biens et services). Le temps total mobilisable pour les produire et/ou les acquérir sur le marché (ou le stock d'énergie humaine disponible) h se décompose en temps de travail marchand h_M et en temps de travail domestique h_D . Le temps de travail marchand h_M permet au ménage de satisfaire une dépense monétaire égale à C_M au maximum s'il n'épargne pas. Celui du travail domestique h_D lui permet de couvrir l'ensemble de ses besoins non marchands C_D . L'efficacité des tâches domestiques est représentée par une « fonction de production » croissante et concave $C_D = f(h_D)$ reliant la quantité de biens et services produits au temps de travail domestique.

La levée de l'hypothèse néoclassique de la dotation de survie nous permet de lier directement le niveau de satisfaction des besoins monétaires et non monétaires du ménage C à ses choix dans l'allocation de son temps disponible H entre le travail h et les activités de loisir l . Ce faisant, la fonction objectif du ménage se présente comme suit :

$$U = f(l, C) \quad (1)$$

Tandis que le programme du consommateur devient :

$$\text{Max } U[C_M + f(h_D), l] \quad (2)$$

$$S/C \quad l = [H - (h_M + h_D)] \quad (\text{contrainte technique}) \quad (3)$$

$$C + w(H - h) \leq wH^5 \quad (\text{contrainte budgétaire}) \quad (4)$$

$$h, h_M, h_D, l, C_M, C_D \geq 0 \quad (\text{contrainte de positivité}) \quad (5)$$

Puisque nous supposons que le ménage, considéré comme une unité de consommation homogène⁶, ne choisit pas uniquement les biens et services qu'il souhaite consommer, mais également la manière dont il doit employer son temps disponible pour maximiser sa fonction d'utilité, nous allons le doter d'un stock total d'énergie humaine notée H ou d'un budget virtuel égal à wH ⁷ si l'on admet que sa dotation initiale en ressources financières est nulle, qu'il ne perçoit pas de revenus de transferts et de la propriété et qu'il consacre la totalité de son temps disponible H (temps hors sommeil et autres besoins physiologiques) au travail. Contrairement au modèle de Sen (1983) qui suppose que c'est la structure sociale qui détermine ce budget-temps (il est une donnée dans le modèle de Sen), nous ferons, comme De Herdt et Marysse (*op. cit.*, p. 121), l'hypothèse selon laquelle le budget-temps d'une famille n'est pas fixe. Il s'ajuste en fonction de la position que celle-ci occupe dans la hiérarchie socio-économique enfin d'éviter (dans le cas des couches des populations démunies) une détérioration trop grave de son niveau de bien-être.

⁵Avec $w = \frac{w_1 h_{M1} + w_2 h_{M2} + w_3 h_{M3} + w_4 h_{M4} + \dots + w_{n-1} h_{Mn-1} + w_n h_{Mn}}{h_M}$

c'est-à-dire le taux de salaire moyen (moyenne pondérée de taux de rémunération de différentes activités exercées par le ménage). Il mesure en même temps le coût d'opportunité du loisir et du travail non marchand.

⁶Deux explications peuvent être avancées pour justifier le choix de ce cadre d'analyse. La première est de postuler l'existence d'une fonction d'utilité familiale unique. Les préférences individuelles dans l'allocation du temps disponible sont transcendées par celles du groupe familial. Autrement dit, tous les membres de la famille sont supposés être en accord sur une seule fonction objectif (Benjamin, 1996, p. 26 ; Cahuc et Zylberberg, *op. cit.*). La seconde explication renvoie à l'interprétation de G. Becker (1974) de la manière dont les décisions se prennent à l'intérieur du groupe familial. D'après cette interprétation, il existe à l'intérieur du ménage un « dictateur » qui maximise sa fonction d'utilité individuelle sous la contrainte de budget défini à partir du revenu total du ménage et assure, par transfert de ressources, aux autres membres du groupe familial, une utilité au moins égale à l'utilité qu'ils obtiendraient hors ménage. Pour les autres règles de décision qui ne découlent pas du cadre d'analyse néoclassique du comportement du consommateur voir le modèle de négociation de Nash (1953) ainsi que les tentatives d'explication de McElroy (1990) et Chiappori (1991).

⁷ H désigne la quantité totale d'énergie humaine que détient le ménage compte tenu de la limite physiologique du travail $H < 24$ heures. C est une agrégation des quantités d'énergies humaines réellement mobilisables \hat{H} que détiennent les membres du ménage. Ces énergies sont converties en équivalent d'énergie adulte afin de tenir compte des âges de différents membres de groupes familiaux..

Le ménage répartit son budget-temps entre ses différents usages alternatifs en déterminant d'abord la quantité d'énergie qu'il doit affecter aux activités productives marchandes et non marchandes pour couvrir l'ensemble de ses besoins au cours d'une période donnée (la journée, le mois). Compte tenu du pouvoir d'achat de ses revenus du travail, de sa capacité de production des biens et services (fonction de sa productivité et de sa capacité à acquérir les inputs nécessaires à leur production) et de la rémunération des activités productives auxquelles il peut accéder, il répartit son temps de travail entre ses différents usages alternatifs (travail non marchand, travail marchand principal et activités marchandes secondaires).

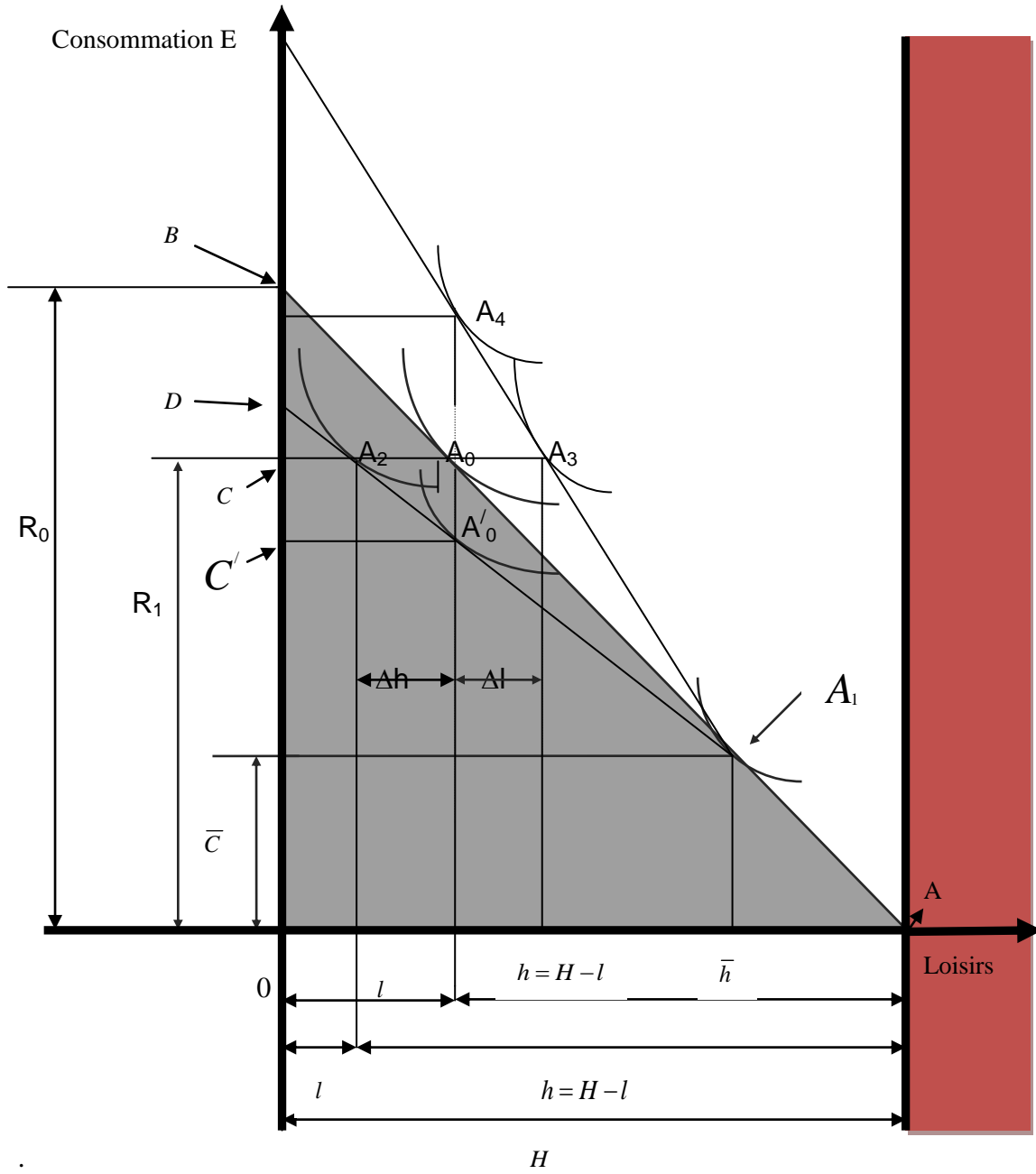
2.1 Allocation du temps disponible des ménages.

Contrairement à l'approche de Ashenfelter et Heckman (1974) qui admettent que chaque membre du ménage ne fait aucune distinction entre son temps de loisir pur (repos, sommeil, divertissement) et celui consacré au travail domestique, nous supposons comme Fofana, Cockburn et Decaluwé (2006) que chaque ménage opère une nette distinction dans ses choix entre le temps consacré à ses activités de loisirs et celui alloué à la production non marchande. Nous fondons notre hypothèse sur le fait que la production domestique représente souvent un substitut au revenu salarié des ménages compte tenu des contraintes qu'ils subissent sur le marché du travail formel (voir *infra*, la partie consacrée à l'allocation du temps de travail marchand), de l'impossibilité d'acquérir par le biais du marché les biens et services qu'il souhaite consommer ainsi que des possibilités limitées (ou d'impossibilité) de substitution entre production non marchande et offre de travail marchand

Parce que nous admettons que le ménage établit une distinction entre le loisir et la production domestique, voyons comment il partage son temps disponible entre les activités de production et de loisir lorsque les conditions de vie s'aggravent du fait notamment d'une baisse du niveau de rémunération moyenne de l'ensemble de ses activités marchandes (à la suite de la perte d'un emploi bien rémunéré. Un professeur d'université qui perd son poste de conseiller du ministre, de PDG d'une grande entreprise, de membre du conseil d'administration...).

Le graphique 1 permet d'illustrer l'effet d'une baisse de la rémunération moyenne des activités marchandes du ménage ou d'une aggravation de ses conditions de vie sur son niveau de participation au marché du travail et donc sur son temps d'inactivité.

Graphique 1 Niveau de rémunération moyenne réelle et offre de travail



Source : nous-même

Selon ce graphique, le temps que le ménage devra consacrer au travail pour satisfaire ses besoins minima physiologiques compte tenu de ses habitudes de consommation passées et de son environnement social \bar{C} est égal à \bar{h} . Son temps libre (temps consacré aux activités de divertissement) ne peut donc excéder $H - \bar{h}$. Le temps qu'il doit allouer au travail pour satisfaire l'ensemble de ses besoins monétaires et non monétaires C est égal à h .

D'après le même graphique, le ménage doit faire face à une double contrainte dans son calcul économique.

► La contrainte budgétaire

$$\bar{C} + (C - \bar{C}) + (R_0 - C) = wH \quad (6)$$

Où \bar{C} désigne l'ensemble des dépenses minimales (exogènes) dans l'hypothèse où le travail marchand est plus productif que le travail non marchand. La distance $(C - \bar{C})$ mesure l'ensemble des dépenses discrétionnaires, agrégation des paiements de transferts divers (impôts et transferts -dons, dîmes, pourboires, et-) au profit des autres personnes physiques et morales (église, cousins et cousines, nièces, tantes...) TR , de l'épargne S ainsi que des dépenses de consommation *sensu lato* au-delà du minimum physiologique. La distance $(R_0 - C)$ est la consommation de loisirs. C'est aussi le coût d'opportunité du temps d'inactivité des membres du ménage.

► La contrainte technique (de temps)

$$(H - h) + h = H \quad (7)$$

Comme R_0 correspond au revenu intégral du ménage (*full income*), il est donc strictement égal à wH en l'absence d'une dotation de survie. D'après le graphique 1, le montant total de dépenses du ménage C (en supposant qu'il acquiert par ses revenus du travail tous les biens et services qu'il aurait dû lui-même produire) ne peut pas excéder wh . Ce faisant, la contrainte budgétaire du ménage peut encore s'écrire comme suit :

$$\bar{C} + (C - \bar{C}) + w(H - h) = wH \quad (8)$$

Le développement de l'équation (8) permet de déterminer le temps h que le ménage devra consacrer au travail marchand et non marchand, compte tenu du niveau de rémunération moyenne de l'ensemble de ses activités w , pour subvenir à tous ses besoins C .

$$C + w(H - h) = wH \quad (9)$$

$$C = wH - w(H - h) \quad (8)$$

$$C = \frac{w}{p} h \quad (9)$$

$$h = \frac{p}{w} C \quad (10)$$

$$h = \frac{C}{s} \quad \text{avec} \quad s = \frac{w}{p} \quad (\text{c'est-à-dire le taux de salaire réel}) \quad (11)$$

Comme $H = h + l$, on en déduit finalement que :

$$l = H - h \quad (12)$$

Le graphique 1 et l'équation 11 renseignent sur la nature des liens qui pourraient exister entre le niveau de rémunération moyenne de l'ensemble des activités exercées par les membres actifs du groupe familial en Afrique sub-saharienne et le degré de participation des ménages au marché du travail lorsque l'on s'affranchit de l'hypothèse néoclassique de la dotation de survie. Ils montrent que d'une manière générale, l'offre de travail dépend :

- 1) des habitudes de dépenses des ménages (effet cliquet ou effet d'inertie).
- 2) du taux de rémunération réel « s » de différentes activités exercées par les ménages.

Une baisse de la rémunération moyenne « s » de l'ensemble des activités marchandes exercées par les membres du ménage correspond à une translation de la droite de budget A_1B vers le bas sur le graphique 1. Le niveau de consommation étant déterminé par les habitudes de consommation et le revenu maximum obtenu dans le passé, la baisse de la rémunération réelle du travail va contraindre les ménages à accroître leur offre de travail pour faire face à leurs dépenses discrétionnaires ($C - \bar{C}$). Le graphique 1 montre que le supplément de leur temps disponible qu'ils devront consacrer au travail plutôt qu'aux activités de loisir pour conserver leur niveau de dépenses de consommation et hors consommation courante OC est égal à Δh . La perte de consommation occasionnée par cette baisse de salaire réel est mesurée par la distance $A_0 A_0'$. Cet écart se réduit à mesure que le temps de loisir baisse (voir graphique 1) et devient même nul au point de tangence A_2 de la nouvelle droite de budget A_1D et de la courbe d'indifférence. Le panier de consommation qui est associé à ce point contient autant des biens et services non factoriels (mais moins de loisir) que celui que choisirait n'importe quel consommateur rationnel dont la contrainte budgétaire correspondrait au segment de droite A_1B .

Une hausse du taux de rémunération du travail se traduit par une rotation de la droite du budget A_1B autour du point A_1 dans le sens des aiguilles d'une montre. Selon le graphique 1, face à une hausse du taux de rémunération moyen de leurs activités marchandes et compte tenu du niveau général des prix, les ménages peuvent adopter trois comportements distincts :

(i) accroître leur consommation des biens et services non factoriels sans modifier leurs habitudes de travail. Ils choisiraient, dans ces conditions, un panier qui contiendrait davantage de biens de consommation et autant de loisirs que le panier de la situation de référence A_0 . Le contenu en biens de consommation et en loisirs de ce panier correspond respectivement à l'ordonnée et à l'abscisse du point A_4 de la droite du budget A_1E sur la figure 1 ;

(ii) accroître la consommation de tous les biens, y compris celle de temps libre l (l'effet revenu négatif l'emportant sur l'effet de substitution). Comme h et l varient en sens inverse, cette réallocation du temps disponible en faveur de loisirs va entraîner une diminution de l'offre du travail (le consommateur offreur de travail trouverait alors son équilibre en un point quelconque de la droite de budget A_1E entre A_4 et A_3) ;

(iii) accroître leur temps de loisirs de Δl sans réduire leur consommation (A_3 deviendrait alors le nouveau point d'équilibre du consommateur). Comme dans le second cas de figure, l'offre du travail diminuerait.

L'équation 12 montre que les activités de loisir ne constituent pas une alternative au travail lorsque l'hypothèse néoclassique de la dotation de survie est levée. Dans ces conditions, le coût d'opportunité du loisir n'est pas l'élément qui motive la décision individuelle de participer ou de ne pas participer au marché du travail. L'individu cherche d'abord comment assurer sa survie quotidienne avant de planifier les activités qui sortent de ses préoccupations essentiellement existentielles.

Nous avons testé la plupart de nos hypothèses à partir des données collectées auprès d'un échantillon représentatif des ménages de Kinshasa et des provinces du Bas-Congo et du Bandundu. Les principaux résultats des calculs que nous avons effectués à partir de ces données sont présentés dans des tableaux qui font par la suite l'objet de nos analyses et commentaires.

Le premier tableau présente le taux d'activité globale, le taux de participation des membres actifs du ménage au marché du travail ainsi que le nombre moyen d'emplois que chaque actif (personne âgée de 15-65 ans) exerce selon le niveau de rémunération moyenne par actif occupé.

Tableau 1 : Niveau de participation des ménages de Kinshasa au marché du travail selon le niveau de rémunération moyenne des actifs occupés

Niveau de rémunération moyenne des actifs occupés	Taux d'activité du groupe familial (%) (1)	Taux de participation au marché du travail (2)	Nombre moyen d'emplois exercés par actif occupé
Niveau de rémunération 1	66.36	46.53	1.91
Niveau de rémunération 2	65.58	38.05	1.69
Niveau de rémunération 3	64.02	33.80	1.49
Ensemble	65.05	38.59	1.60

(1) Nombre des personnes âgées de 15-65 ans de deux sexes/Population totale

(2) Nombre d'actifs occupés/Population active

Légendes : Niveau de rémunération 1 : revenu par actif occupé inférieur ou égal à 50 % de la moyenne de l'échantillon. Niveau de rémunération 2 : revenu par actif occupé supérieur de 50 % à la moyenne mais strictement inférieure à celle-ci. Niveau de rémunération 3 :: revenu par actif occupé supérieur ou égale à la moyenne de l'échantillon.

Source : calculs personnels à partir des données de l'enquête de 1997.

La seconde colonne du tableau 1 indique le nombre des actifs par ménage selon le niveau de rémunération moyenne de l'ensemble de leurs activités marchandes exercées. Précisons d'entrée de jeu que ce nombre permet de mesurer la quantité d'énergie humaine mobilisable dont dispose le ménage. Cependant, il ne fournit aucun renseignement sur la participation effective du ménage au marché du travail. Cette information est donnée dans les colonnes 3 et 4 du tableau. Il n'empêche que le nombre d'actifs par ménage nous permet de valider ou non l'une de nos hypothèses sur la taille de la cellule familiale et son budget-temps. D'après celle-ci (voir *supra*), celle-ci s'ajuste au gré des besoins existentiels du groupe et en fonction de ses revenus. Lorsqu'il ne peut satisfaire ses besoins avec les revenus de ses membres inactifs présents (ascendants et descendants directs), le ménage accepte de s'ouvrir aux membres secondaires en âge de travailler afin d'accroître ses ressources et de profiter des économies d'échelle. On observe en effet que le nombre d'actifs par ménage décroît au fur et à mesure que le revenu moyen par actif occupé augmente. Ce qui tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle le budget temps d'un ménage n'est pas fixe mais varie en fonction de ses ressources présentes.

D'après les données du tableau 1, il existe un lien de corrélation négative entre le revenu moyen par actif occupé et le niveau de participation du ménage au marché du travail. L'on s'aperçoit que le nombre d'actifs par ménage (colonne 2), le taux de participation effective du ménage au marché du travail (colonne 3) ainsi que le nombre moyen d'emplois exercés par actif occupé (colonne 4) diminuent en fonction du niveau de rémunération moyenne des actifs occupés. La science économique fournit deux explications possibles de cette relation selon l'approche utilisée pour interpréter la forme de la courbe de l'offre du travail marchand. L'approche néoclassique considère que les agents ne se

présentent sur le marché du travail que si leur travail est mieux rémunéré, l'utilité du salaire est supérieure à la désutilité du travail à fournir (la quantité d'énergie humaine à débaucher) pour l'obtenir, sinon, ils préfèrent ne pas travailler. L'approche keynésienne estime par contre que lorsque le revenu atteint un niveau suffisamment bas au point de constituer une sérieuse menace à la survie du groupe familial, ses membres se voient obliger de chercher du travail. Les données du tableau 1 nous poussent à privilégier la seconde explication⁸.

Lorsque le niveau de rémunération par actif occupé est faible, les familles cherchent à s'assurer un revenu qui leur permettra de faire face à leurs dépenses courantes par l'intensification de leur force de travail disponible. Elles peuvent pour ce faire recourir à deux stratégies. Elles peuvent obliger leurs membres actifs qui se complaisaient jusqu'alors à vivre dans l'oisiveté (femmes au foyer, enfants majeurs, membres secondaires...) à rechercher un emploi. Et peu importe la nature du travail qui leur sera proposé et son adéquation ou non avec leurs aspirations, l'important étant pour chacun de contribuer au financement du budget courant du groupe familial. Les données de la colonne 5 du tableau tendent à corroborer cette hypothèse. C'est ainsi que l'on s'aperçoit que le nombre d'actifs occupés par ménage diminue à mesure que le niveau de rémunération moyenne par travailleur augmente. S'il n'existe pas d'actifs oisifs au sein du groupe familial, l'autre stratégie consiste simplement à accroître le nombre des activités exercées par chaque actif occupé. Cette hypothèse est confortée par les données de la colonne 4 du tableau qui montrent que le nombre d'emplois par actif occupé décroît avec le niveau de rémunération par unité de travail.

Cependant, les contraintes du marché du travail peuvent amener les ménages à emprunter une autre voie pour faire face à une détérioration croissante et inquiétante de leurs conditions de vie à la suite d'une baisse du pouvoir d'achat de leurs revenus d'activité. Celle-ci consiste à réduire le nombre des personnes présentes dans le foyer familial et particulièrement les membres secondaires. Il s'agit, comme dans le cas de la stratégie précédente, d'un ajustement par la quantité : étant donné l'impossibilité de comprimer de manière drastique ses besoins marchands (effet de cliquet), le chef du ménage se voit obliger de réduire la taille de sa cellule familiale. Les deux stratégies confirment notre hypothèse sur le caractère flexible des budgets temps des ménages.

Nous présentons dans le second tableau la taille moyenne des ménages d'après le statut économique et le niveau de rémunération moyenne du chef de la cellule familiale.

⁸ Ce point de vue est aussi partagé par De Herdt et Marysse (*op. cit.* p. 122) ainsi que par Roubaud (1994, p.74-75). Pour ce dernier, en période de crise économique et/ou de baisse de pouvoir d'achat de salaires, les ménages se voient contraints d'opérer des choix en matière d'offre de travail de leurs membres. Face à la contraction des revenus, les ménages sont conduits à restructurer leur « combinaison productive » pour assurer la reproduction de l'unité domestique. Pour endiguer le recul de leur pouvoir d'achat, ils disposent de deux stratégies principales : (1) l'intensification de l'usage de la force du travail disponible ; (2) et pour les plus pauvres, l'augmentation des transferts perçus en provenance d'autres membres. Il constate une croissance généralisée de la mise sur le marché du travail de la main-d'œuvre familiale au Cameroun au cours d'une période où le pouvoir d'achat des salaires a connu un recul sans précédent.

Tableau 2 : Taille moyenne des ménages congolais selon le statut économique et la rémunération du chef de la cellule familiale

Statut économique du chef de ménage	Niveau de rémunération 1	Niveau de rémunération 2
Chef inactive	6.59	
Chef ayant un employ	7.75	9.56
Chef exerçant plusieurs emplois	9.33	9.75
Ensemble	7.30	8.75

Légendes : Niveau 1 : revenu inférieur de moitié à la moyenne de l'échantillon.

Niveau 2 : revenu supérieur ou égal à la moyenne de l'échantillon.

Source : *op. cit.*

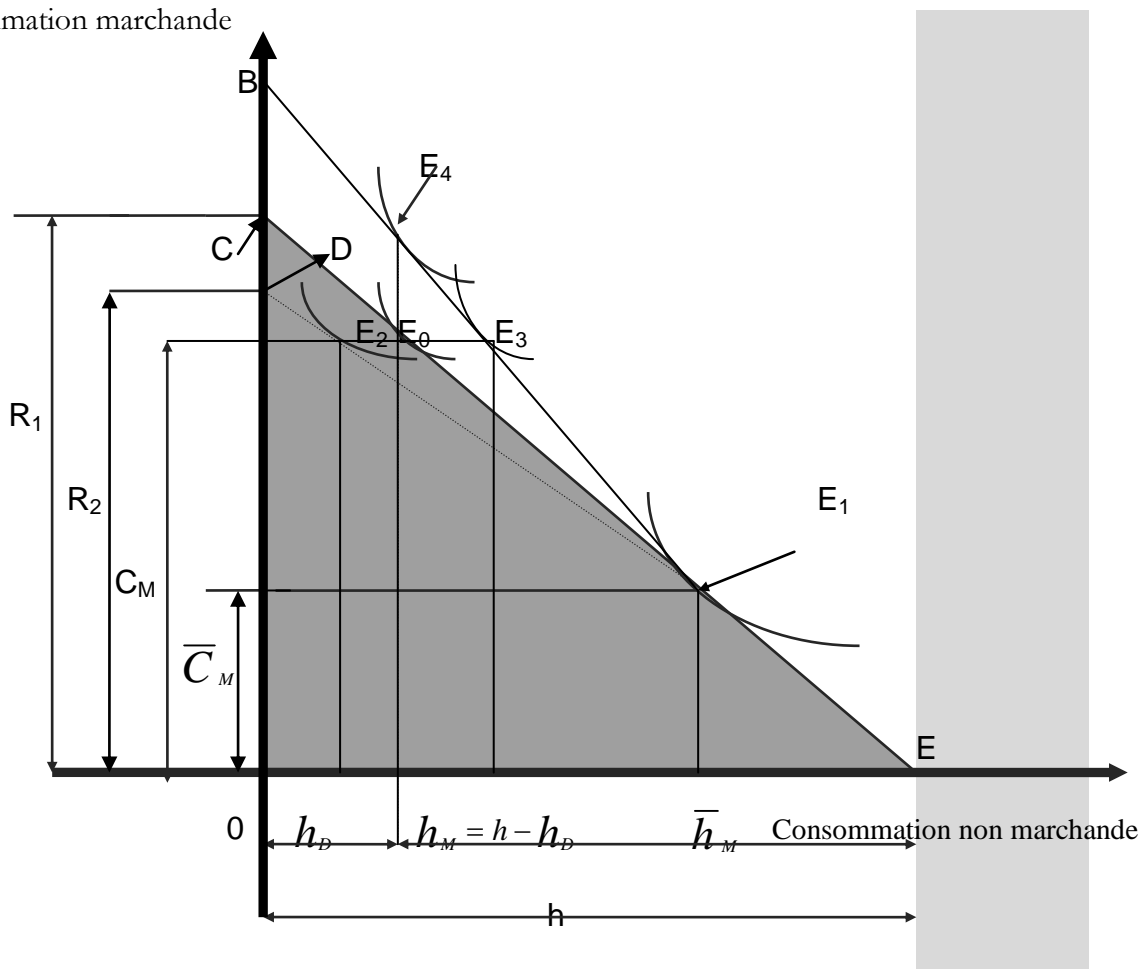
Le tableau 2 montre que la taille du ménage dépend à la fois du statut de son chef ainsi que de sa capacité à répondre aux besoins des autres membres du groupe familial. Il appert que ce sont les ménages dont les chefs exercent au moins une activité rémunérée qui comptent en moyenne plus d'individus. Ceci confirme de nouveau le caractère flexible des budgets temps des ménages. En effet, lorsque les revenus du chef de ménage suffisent à couvrir largement les besoins de ses ascendants et descendants directs, celui-ci sera disposé à accueillir au sein de sa cellule familiale de membres secondaires ayant ou n'ayant pas avec lui des liens de parenté. En revanche, si les conditions d'accès au travail sont difficiles et les revenus du chef du ménage suffisent à peine à couvrir ses besoins marchands, il n'éprouvera aucune utilité d'un point de vue économique à accueillir de nouveaux membres au sein de son groupe familial.

2.2. Allocation du temps de travail

Le ménage doit déterminer aussi la manière dont il doit répartir son temps de travail h entre le travail marchand h_M et le travail domestique h_D pour satisfasse ses besoins monétaires et maximiser sa consommation non marchande. La figure ci-dessous propose une représentation graphique de la résolution de ce problème.

Graphique 2 Allocation du temps de travail entre le travail marchand et le travail non marchand

Consommation marchande



Source : nous-même.

Pour déterminer le temps de travail que le ménage affectera à ses activités marchandes et à la production domestique lorsque les conditions de vie s'aggravent à la suite d'une baisse de ses revenus d'activité (salaires et revenus mixtes) ou d'une hausse des prix des biens et services qui composent son panier habituel, nous supposons que chaque ménage cherche à maximiser une fonction d'utilité secondaire ayant comme arguments les biens marchands et les biens non marchands qu'il souhaite consommer compte tenu de son budget-temps de travail (h).

Si l'on désigne par p_i , le prix du bien simple ou du bien composite i (moyenne pondérée de prix du bien marchand et de prix du bien non marchand i , voir *infra*) ; Q_i , la quantité consommée de ce bien ; h_i le temps de travail imputé à la consommation de ce bien ; h_i^M le temps de travail marchand h_M imputé à la consommation du bien marchand i par le ménage ; h_i^D le temps de travail domestique h_D consacré à la production du bien non marchand i tandis que p_i^M , le prix du bien marchand i , le problème que cherche à résoudre le ménage salarié, une fois le temps qu'il doit consacrer au travail connu, prend la forme mathématique suivante :

$$\text{Max } S = f(Q_1, \dots, Q_n) = g(q_1^M, \dots, q_n^M ; h_1^D, \dots, h_n^D) \quad (13)$$

$$S / C \quad \sum_i P_i Q_i \leq wh \quad (\text{contrainte de budget}) \quad (14)$$

$$\sum_i h_i^D = h_D = h - h_m \quad (\text{contrainte technique}) \quad (15)$$

Nous savons par définition (cf. *supra*) que :

$$Q_i = q_i^M + q_i^D \quad (16)$$

$$h_i = h_i^M + h_i^D \quad (17)$$

$$p_i Q_i = p_i^M q_i^M + w h_i^D \quad (18)$$

De ce qui précède, on en déduit que :

$$p_i = \frac{q_i^M}{Q_i} p_i^M + \frac{h_i^D}{Q_i} w \quad (19)$$

D'où :

$$P_i = \alpha_i p_i^M + \beta_i w^9 \quad (20)$$

⁹ Si $\beta_i = \frac{h_i^D}{Q_i}$ alors $\frac{h_i^D}{h_i} = \beta \frac{Q_i}{Q_i}$. Pour la plupart des biens manufacturés, P_i sera strictement égal à p_i^M , Q_i égal à q_i^M tandis que h_i équivalent à h_i^M .

En tenant compte de l'ensemble des éléments qui précèdent, il advient que la contrainte budgétaire (14) du ménage salarié peut encore s'écrire comme suit :

$$\sum_i p_i^M q_i^M + w \sum_i h_i^D \leq wh \quad (21)$$

De même, si l'on remplace p_i par son expression telle que définie dans l'équation (19), cette contrainte devient :

$$\sum_i \left[(\alpha_i p_i^M + \beta_i w) Q_i \right] \leq wh \quad (22)$$

Selon le graphique 2, lorsque la contrainte de budget wh du ménage salarié est saturée, on obtient l'égalité suivante entre ses ressources et leurs emplois.

$$\sum_i \left[(\alpha_i p_i^M + \beta_i w) Q_i \right] = wh \quad (23)$$

Le développement du premier membre de l'équation (23) permet d'obtenir une nouvelle équation à partir de laquelle sera déterminée la quantité de temps consacré au travail marchand par le ménage. Cette équation prend la forme suivante :

$$\sum_i \alpha_i p_i^M Q_i + w \sum_i \beta_i Q_i = wh \quad (24)$$

$$\sum_i \alpha_i p_i^M Q_i + w h_D = wh$$

$$w h_D = wh - \sum_i \alpha_i p_i^M Q_i$$

$$h_D = h - \frac{1}{w} \sum_i \alpha_i p_i^M Q_i \quad (25)$$

$$h_M = \frac{1}{w} \sum_i \alpha_i p_i^M Q_i \quad (26)$$

L'équation (25) renseigne sur la manière dont les ménages allouent leur temps de travail entre la production domestique et le travail marchand selon le niveau de rémunération de leurs activités marchandes et leurs besoins monétaires en l'absence d'une dotation de survie.

(i) Les besoins monétaires des ménages influent positivement sur leur niveau de participation au marché du travail de manière indirecte, à travers le temps de travail h , et de façon directe par le biais de ces besoins c'est-à-dire de $\sum_i \alpha_i P_i^M Q_i$ ou de C_M .

(ii) La hausse du taux de rémunération moyenne de différentes activités des ménages (w) entraîne un accroissement de leurs revenus pour une offre de travail inchangée (voir graphique 2). Avec une quantité de travail moindre offerte sur le marché, le ménage parvient à satisfaire sa consommation marchande C_M . Il peut par conséquent consacrer les économies d'énergie humaine libérées sur le marché du travail marchand à ses activités non marchandes et accroître simultanément sa consommation des biens marchands et non marchands.

(iii) La baisse du taux moyen de rémunération du travail w incite en revanche le ménage à réduire son offre de travail non marchand plutôt que de l'accroître. Pour compenser la chute du pouvoir d'achat consécutive à la baisse de salaire, le ménage devra accroître son offre de travail marchand soit en mettant au travail ses membres encore inactifs, soit en recourant à la polyactivité. Comme dans notre modèle, le temps de travail est déterminé en dehors du marché du travail (ou indépendamment du taux de rémunération), cet accroissement du temps de travail marchand entraînera une diminution du temps de travail domestique.

En l'absence d'une dotation de survie, le temps de travail non marchand est un complément et non un substitut, fut-il imparfait, du temps de travail marchand. Cette complémentarité entre biens et services marchands et non marchands pourrait expliquer en grande partie l'accroissement « anormal » de taux d'activité globale que l'on a observé dans la plupart des pays en Afrique au sud saharienne pendant les années 80/90 comme l'ont souligné De Herdt et Marysse (*op. cit*) et Roubaud (*op. cit*) ainsi qu'en attestent les résultats de notre enquête dans la ville de Kinshasa du mois d'octobre 1997. Nous résumons dans les tableaux 3 et 4 les principaux résultats de cette enquête qui tendent tous à montrer que des liens pourraient exister entre le niveau de rémunération moyenne des activités marchandes du ménage et son offre de travail marchande. Ces liens seraient de sens négatif dans la mesure où une baisse du taux de rémunération des activités exercées par les membres du ménage se traduirait par un accroissement de leur offre de travail marchand exprimée en nombre d'heures travaillées par actif occupé.

Tableau 3 Durée moyenne mensuelle du temps de travail marchand par actif occupé selon le taux de rémunération horaire des activités exercées par les membres actifs occupés du ménage.

Taux rémunération horaire	Durée moyenne mensuelle du temps de travail marchand par actif
Inférieur à la moyenne	190
Egal ou supérieur à la moyenne	174
Ensemble	1.79

Source : élaboré par nous-même à partir des données de l'enquête de 1997.

Les données du tableau 3 tendent à corroborer notre hypothèse sur le niveau de participation des ménages au marché du travail en fonction du taux de rémunération moyenne de l'ensemble de leurs activités marchandes ainsi que le caractère complémentaire du travail marchand et du travail non marchand. Elles montrent notamment que la durée moyenne mensuelle du temps de travail marchand est fonction du niveau de rémunération moyenne de l'ensemble des activités productrices de valeur ajoutée marchande du ménage. Ce sont les ménages qui exercent des activités faiblement rémunérées qui consacrent le plus de temps au travail marchand. Autrement dit, plutôt que de les pousser à diminuer leurs temps de travail marchand (approche néoclassique), la baisse de la rémunération moyenne des activités les pousse au contraire à en accroître la quantité. Ce que confirme l'approche keynésienne du fonctionnement du marché du travail lorsqu'il présente de nombreuses défaillances ou encore que le travail est insuffisamment rémunéré. Dans ces conditions, la désutilité du travail exercé peut être supérieure à son utilité.

Nous présentons dans le tableau 4 de nouveaux résultats de notre enquête qui permettent de mettre en lumière la nature des liens susceptibles d'exister entre l'offre du travail marchand du ménage et le taux de couverture de ses dépenses courantes par son salaire au sens de la rémunération moyenne mensuelle de l'ensemble de ses activités productrices de valeur ajoutée marchande.

Tableau 4 Durée moyenne mensuelle du temps de travail marchand par actif occupé selon le taux de couverture des dépenses courantes du ménage.

Taux de couverture des dépenses courantes mensuelles par le salaire	Durée moyenne mensuelle du temps de travail marchand par actif occupé
Inférieur à 100	185
Supérieur ou égal à 100	177
Ensemble	1.79

Source : élaboré par nous-même à partir des données de l'enquête de 1997.

D'après les données du tableau 4, le taux de couverture des dépenses courantes du ménage par son salaire est un facteur qui détermine le comportement de ses membres actifs sur le marché du travail. La quantité du travail que chaque ménage est disposé à offrir sur le marché du travail décroît lorsque le pouvoir d'achat du salaire augmente.

2.3 Allocation du temps de travail marchand

Le temps que le ménage décide d'affecter au travail marchand devrait être en principe entièrement consacré à une activité et la rémunération perçue en échange de cette activité devrait largement suffire à payer tous les biens et services nécessaires à l'entretien de la famille. Mais si le salaire réel moyen chute au point que la famille étant donné ses habitudes de dépenses, ne peut « survivre » en dépensant ce seul revenu sur le marché, le chef de ménage et/ou les autres membres sera (seront) obligé(s) soit d'effectuer des heures supplémentaires, soit de pratiquer des activités secondaires. C'est ainsi qu'« *il est rarissime de rencontrer à Lubumbashi des individus qui ne vivent que d'une seule activité. un commis de bureau peut se trouver la matinée à son poste de travail, l'après-midi sur son vélo transportant un sac de charbon de bois à revendre, et le soir prestant en qualité de précepteur dans une famille nantie* » (Petit, 2001, p.172). Comme à Lubumbashi, la plupart des chefs des ménages de Kinshasa recourent aussi à la polyactivité. C'est ce qui ressort des résultats de notre enquête de 1997 tels que résumés dans le tableau 5.

Tableau 5 Répartition des chefs de ménages selon le taux de couverture de leurs dépenses courantes par leurs salaires principaux et le nombre d'emplois exercés.

Taux de couverture des dépenses courantes par le salaire principal (%)	Effectif des chefs de ménages		
	Un emploi	Plus d'un emplois	Ensemble
< 100	72	28	100
≥ 100	86	14	100

Source : élaboré par nous-même à partir des résultats de l'enquête de 1997.

Les données du tableau 5 montrent que la multiplication des activités exercées par chaque actif occupé en Afrique au sud du Sahara ne répond pas à un impératif d'enrichissement personnel. Elle est une nécessité pour ne pas sombrer dans une misère qui mettrait en péril la survie du groupe familial. Ce phénomène est surtout répandu chez les fonctionnaires de l'Etat et les travailleurs du secteur informel au Congo (RDC).

Plusieurs facteurs pourraient cependant empêcher les fonctionnaires à recourir à la polyactivité pour arrondir ses fins de mois difficiles. Autre la dégradation de son état de santé physique que la multiplication des activités pourrait entraîner, il a, comme chaque membre de son ménage qui exerce un

emploi salarié, et suivant le contrat qui le lie à son employeur, l'obligation d'y consacrer une partie de son temps de travail marchand h_M . Il dispose d'un temps de travail surnuméraire $(h_M - \bar{h}_M)$ qu'il peut affecter à des activités secondaires ou à des heures supplémentaires. Le choix en faveur des heures supplémentaires ou du travail secondaire (ou des activités parallèles) peut être libre ou imposé (contraint) selon la législation du travail (qui fixe la durée légale journalière du travail et les modalités de rémunération du travail formel), l'organisation technique de la production ainsi que de la rémunération relative des activités secondaires.

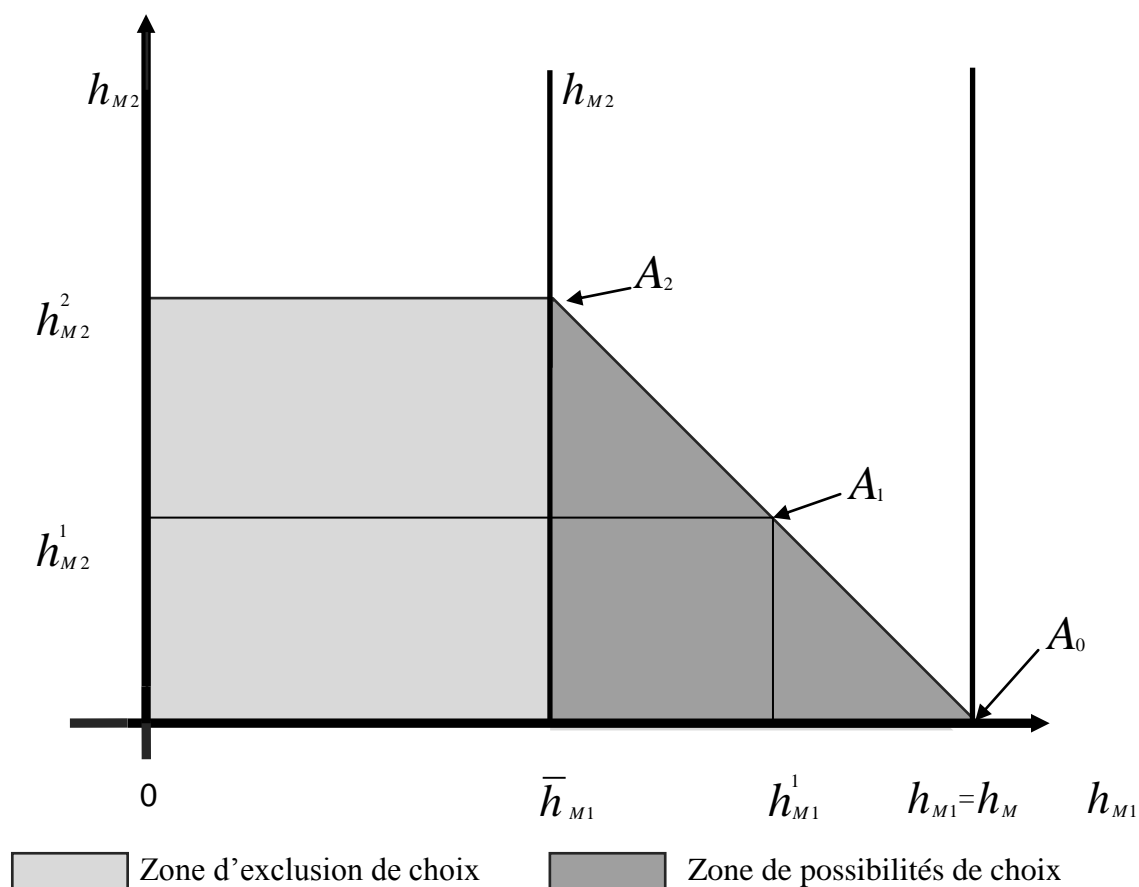
2.3.1 Liberté de choix et allocation du temps de travail marchand

Comme le graphique 3 l'illustre, le salarié qui ne peut pas se contenter du salaire que lui procure son emploi principal pour subvenir à tous ses besoins monétaires, préférera effectuer des heures supplémentaires plutôt que d'exercer une ou plusieurs activité (s) secondaire(s) si les conditions suivantes sont réunies :

- (i) la législation du travail autorise le recours aux heures supplémentaires comme un moyen d'amélioration du revenu du salarié. En outre, elle n'impose pas de contingent d'heures supplémentaires. De même, les conditions techniques de production et d'organisation du travail permettent aux travailleurs d'effectuer des heures supplémentaires à leur convenance. Autrement dit, il n'y a pas de restrictions quantitatives ou de contraintes administratives et techniques en ce qui concerne les heures supplémentaires ;
- (ii) les heures supplémentaires sont autant rémunérées que celles des activités secondaires sinon, il préférerait les secondes aux premières ;
- (iii) l'utilité du revenu des heures supplémentaires est supérieure à la désutilité du travail correspondant. Et inversement, l'utilité du salaire est inférieure à la désutilité du travail secondaire.

Dans les cas contraires (du fait des avantages pécuniaires offerts par les activités parallèles, des contraintes subies dans la réalisation de son plan d'offre des heures supplémentaires, de la pénibilité des heures de travail supplémentaire), il préférera consacrer son temps de travail marchand surnuméraire à des activités secondaires plutôt que d'effectuer des heures supplémentaires.

Graphique 3 Allocation du temps de travail marchand surnuméraire entre heures supplémentaires et activités secondaires en l'absence de restrictions quantitatives sur l'offre des heures de travail supplémentaires



Source : nous-même

Le temps consacré au travail principal, représenté sur l'axe des abscisses, est strictement supérieur ou égal à la durée légale du travail \bar{h}_{M1} . Il ne peut excéder le temps de travail marchand total h_M ($\bar{h}_{M1} \leq h_{M1} \leq h_M$). Le temps affecté au travail secondaire, représenté sur l'axe des ordonnées, ne peut excéder h_{M2}^2 . L'ensemble de choix possibles entre heures supplémentaires et heures de travail secondaire dans l'allocation du temps de travail marchand surnuméraire est représenté par la droite $A_0 A_2$. La pente de cette droite mesure le taux marginal de substitution (ou termes de l'échange subjectifs) du ménage salarié entre heure de travail supplémentaire et heure de travail secondaire. Ce

taux marginal de substitution est le rapport entre les taux de rémunération des heures supplémentaires et des heures de travail secondaire (ou termes de l'échange objectifs) si le ménage choisit une solution intérieure c'est-à-dire qu'il opte pour une combinaison des heures supplémentaires et des heures des activités secondaires différente de A_0 .

La combinaison des heures supplémentaires et des heures de travail secondaire choisie par le ménage correspondra à un point situé le long de la droite $A_0 A_2$ au voisinage de A_0 lorsque les heures supplémentaires sont mieux rémunérées et autant pénibles que les activités secondaires. Dans le cas contraire, la préférence du ménage ira en faveur d'une solution intérieure qui privilégie les activités secondaires. Sur la droite $A_0 A_2$ cette solution se situe à gauche du A_1 au voisinage du point A_2 .

Dans l'hypothèse où le ménage bénéficie d'une liberté totale dans l'allocation de son temps de travail marchand surnuméraire, le temps qu'il consacrerà à son travail principal comprend une partie fixe que mesure la distance $0 \bar{h}_{M1}$ (supposée égale à la durée légale du travail) et une partie variable, fonction, ceteris paribus, de la rémunération relative des heures supplémentaires c'est-à-dire du quotient $\frac{w_1(1+\mu)}{w_2}$. Ce temps est calculé à partir d'une fonction CET à élasticité de substitution

constante entre heure supplémentaire et heure de travail secondaire qui prend la forme suivante :

$$\frac{h_{M1}}{h_M - h_{M1}} = \bar{h}_{M1} \left[\frac{w_1(1+\mu)}{w_2} \right]^\rho \quad (27)$$

Dans l'équation (27) :

(i) μ correspond au taux de majoration de la rémunération des heures supplémentaires.

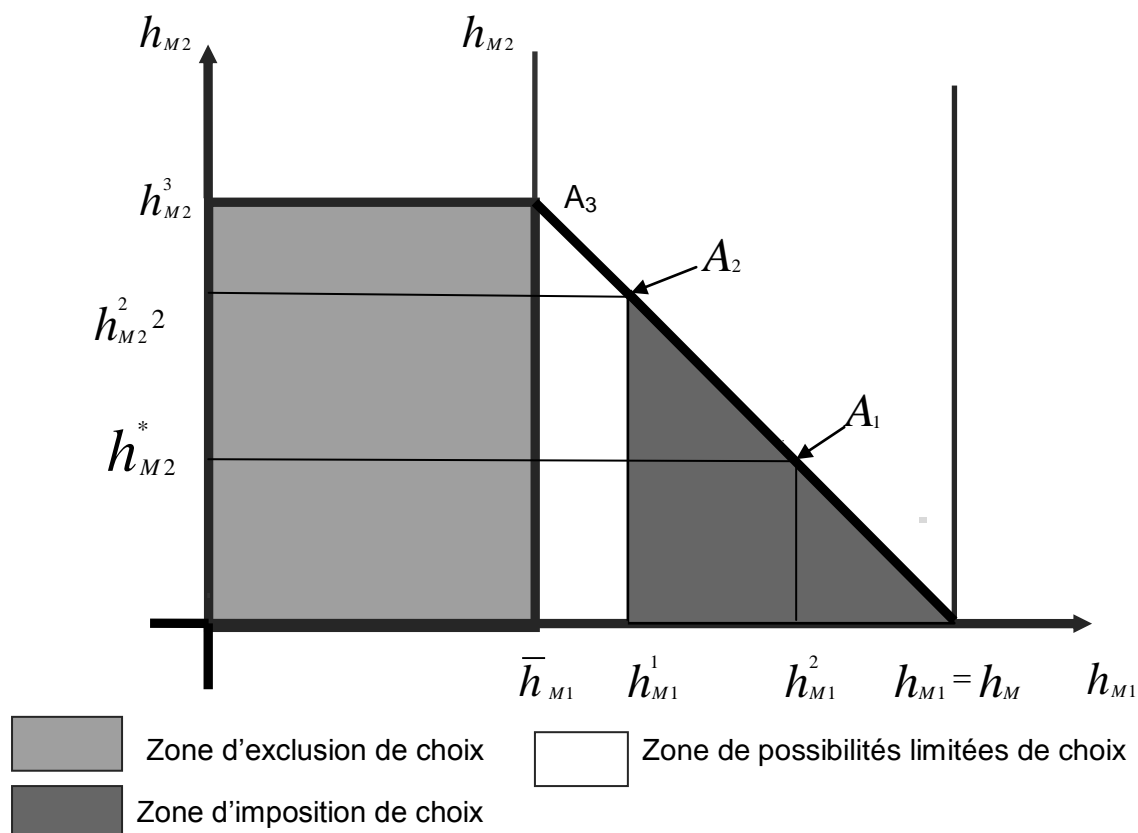
(ii) ρ est l'élasticité de substitution entre heure de travail supplémentaire et heure de travail secondaire. ρ est indépendant des caractéristiques spécifiques de deux catégories de travail comme par exemple leur degré de pénibilité ou de salissure. Les heures de travail secondaire et les heures supplémentaires sont supposées neutres. Elles n'influencent que d'une manière indirecte le choix du ménage dans l'allocation de son temps de travail marchand surnuméraire à travers le pouvoir d'achat des salaires qu'elles lui procurent (ou de la quantité des biens qu'il peut acheter avec ce salaire sur le marché). \bar{h}_{M1} est un paramètre de dimension de la fonction CET.

$$\text{Par définition } h_{M2} = h_M - h_{M1} \quad (28)$$

2.3.2 Restriction de choix dans l'allocation du temps de travail surnuméraire et polyactivité

Etant donné la capacité d'absorption limitée des marchés en Afrique subsaharienne, il existe de manière récurrente une inadéquation entre les objectifs de production des entreprises et de consommation (revenus) des ménages salariés. L'offre de travail des entreprises étant contrainte par la demande effective de leurs produits sur le marché, l'allocation du temps de travail marchand surnuméraire des ménages entre heures supplémentaires et heures de travail secondaire dépend naturellement du comportement des entreprises. Les effets d'une restriction de choix dans l'allocation du temps de travail marchand surnuméraire des ménages salariés sont illustrés dans le graphique 4. L'axe des abscisses représente le temps de travail principal tandis que celui des ordonnées, le temps consacré aux activités secondaires. Le temps de travail principal minimum est égal à \bar{h}_{M1} . La distance entre h_M et \bar{h}_{M1} mesure le temps de travail marchand surnuméraire.

Graphique 4 Allocation du temps de travail marchand surnuméraire entre heures supplémentaires et activités secondaires en situation de rationnement



Source : nous-même.

1. Choix du ménage dans l'allocation de son temps de travail marchand surnuméraire dans l'hypothèse de rationnement partiel des heures supplémentaires.

Il y a rationnement partiel des heures supplémentaires lorsque les membres d'une famille ne peuvent effectuer qu'un nombre limité d'heures supplémentaires en raison des restrictions administratives ou des contraintes techniques subies par les entreprises qui les emploient. Les membres du ménage qui sont confrontés à une telle situation peuvent affecter différemment leur temps de travail marchand surnuméraire selon le niveau de rémunération relative des heures supplémentaires, *ceteris, paribus*.

Si les heures de travail secondaire sont mieux rémunérées que les heures supplémentaires, le ménage consacra la totalité de son temps de travail marchand surnuméraire à ses activités secondaires. S'il choisit la solution intérieure, il va opter pour une combinaison des heures supplémentaires et des heures de travail secondaire qui correspond au point A_3 . Le temps de travail marchand surnuméraire qu'il est disposé à consacrer à ses activités secondaires est déterminé à partir de l'équation (29) :

$$h_{M2} = h_M - \bar{h}_{M1} \quad (29)$$

La combinaison des heures supplémentaires et des heures de travail secondaire pour laquelle le ménage optera lorsque les heures supplémentaires sont mieux rémunérées que les heures de travail secondaire est celle qui correspond au point A_2 . Le graphique 4 montre que dans cette configuration, le temps de travail marchand surnuméraire affecté aux activités secondaires et aux heures supplémentaires est respectivement égal à

$$h_{M2} = h_M - \widehat{h}_{M1} \quad (30)$$

$$h_{M1} = h_M - h_{M2}^2 \quad (31)$$

Si les heures supplémentaires sont tout autant rémunérées que les activités secondaires, seule une partie du temps de travail marchand surnuméraire $(\widehat{h}_{M1} - \bar{h}_M)$ fera l'objet d'un choix calculateur de la part du ménage. Autant que faire se peut, nous supposons que cet arbitrage sera uniquement fonction des caractéristiques intrinsèques de chaque catégorie d'activité. Dans ces conditions, le temps de travail marchand surnuméraire consacré au travail principal est déterminé à partir de l'équation (32)

$$h_{M1} = \bar{h}_{M1} + \alpha(h_{M1}^1 - \bar{h}_{M1}) \quad (32)$$

Avec $\alpha = \frac{w_1}{w_1 + w_2}$ où w_1 est le taux horaire de rémunération du travail principal tandis que w_2

le taux horaire de rémunération des activités secondaires. Il est déterminé comme suit

$$w_2 = \sum_i \beta_i w_i \text{ est}$$

Le temps qui sera alloué aux activités secondaires du ménage dérive de l'équation (33)

$$h_{M2} = (h_M - h_{M1}^1) + (1 - \alpha)(h_{M1}^1 - \bar{h}_{M1}) \quad (33)$$

2. Choix du ménage dans l'allocation de son temps de travail marchand surnuméraire dans l'hypothèse d'un rationnement total des heures supplémentaires.

En situation de rationnement absolu des heures supplémentaires, *mutadis mutandis*, en cas d'impossibilité d'effectuer des heures supplémentaires, les membres des ménages seront obligés de consacrer la totalité de leur temps de travail marchand surnuméraire à des activités de survie pour s'assurer un revenu qui soit compatible avec leurs habitudes de dépenses. Le temps de travail marchand surnuméraire alloué à des activités d'appoint par le ménage est alors égal à :

$$h_{M2} = h_M - \bar{h}_{M1} \quad (34)$$

Le temps de travail marchand principal est égal à la durée légale du travail.

$$h_{M1} = \bar{h}_{M1} \quad (35)$$

Conclusion

Notre but dans cet article était de procéder à une évaluation critique des arguments couramment avancés pour justifier le lien entre le niveau de salaire réel et l'offre de travail ainsi que de proposer un cadre d'analyse objective des conséquences de la baisse de la rémunération sur le niveau de participation des ménages au marché du travail en Afrique subsaharienne.

En dépit de la fréquence et de la ferveur militante avec laquelle l'hypothèse néoclassique sur le comportement individuel d'offre de travail est défendue dans la littérature économique, nous avons voulu montrer qu'en l'absence d'une dotation de survie, cette hypothèse était difficilement soutenable. Dans un tel contexte, une baisse de la rémunération du travail (moyenne pondérée de rémunérations des différentes activités marchandes) devrait obliger le ménage, considéré comme une unité de consommation et de production homogène, à augmenter son offre de travail sur le marché ou à tout le moins, à accroître sa production domestique lorsqu'il en est capable. Nous avons précisé que cette augmentation de l'offre de travail pouvait résulter soit d'une hausse du taux d'activité global des ménages (grâce à une participation accrue de ses membres au marché du travail), soit de l'augmentation du nombre des actifs occupés ou de celui des activités rémunérées exercées par actif occupé dans un ménage ou de la polyactivité. Nous avons, en outre, montré que pour nombre des ménages, le recours à la polyactivité était une démarche qui procédait d'un impératif de survie compte tenu du travail qu'ils devraient fournir pour acquérir les biens et services socialement nécessaires sur le marché ainsi que de leur impossibilité à effectuer des heures supplémentaires dans leurs entreprises. Il ne constitue pas un moyen auquel ils recourent pour accroître leurs revenus en vue d'accumuler des actifs. Si elle permet aux familles le plus démunies de ne pas sombrer dans la misère absolue, la multiplication des activités est néanmoins dommageable pour l'entreprise et les salariés pour ces effets nocifs sur la santé et l'assiduité.

Pour mesurer les conséquences de ce changement de comportement productif des ménages sur l'offre de travail, nous avons construit un modèle numérique qui permet de déterminer le temps de travail non marchand, le temps de travail marchand ainsi que de répartir le temps de travail marchand surnuméraire des ménages entre les heures supplémentaires et les heures consacrées aux activités secondaires. Ce modèle nous a permis de montrer que le coût d'opportunité du loisir n'est pas l'élément qui motive la décision individuelle de participer ou de ne pas participer au marché du travail lorsque l'hypothèse néoclassique de la dotation de survie était levée. Dans un tel contexte, l'individu cherche d'abord comment assurer sa survie quotidienne avant de planifier les activités qui sortent de ses préoccupations essentiellement existentielles. De même, le coût d'opportunité du travail non marchand n'est pas suffisant pour persuader les femmes de se présenter ou de ne pas se présenter sur le marché du travail.

Pour conclure, nous dirons que ce n'est pas le niveau de rémunération du travail qui détermine le degré de participation des ménages au marché du travail en Afrique sub-saharienne - des bas salaires y sont parfaitement compatibles avec des niveaux élevés d'offre de travail - mais sa capacité à couvrir les besoins économiques des ménages, fonction de leurs habitudes de dépenses (effet d'inertie).

Bibliographie

- Auray, S. (2007), Monnaie, Consommation et Substitution intertemporelle. Disponible sur : perso.univ-lille3.fr/~sauray/MonnaieHabit.pdf,
- Armington, P. (1969), A theory of Demand for products distinguished by place of production, *IMF state papers*, vol. 16 : 1, p. 153-178.
- Ashenfelter, O. et Heckman, J. (1974), The Estimation of Income and Substitution Effects in Model of Family Labor Supply, *Econometrica*, vol. 42. N° 1, p. 73-86.
- Becker, G.S. (1974), A theory of marriage, *Journal of Political Economy*, vol. 82, S11-S26 part II.
- Becker, G.S. (1995), A theory of the allocation of time, in Febrero, R. et Schwart, S.P. (dir), *The Essence of Becker.*, Hoover Institution Press, Stanford University, p. 91-120.
- Benjamin, C. (1996), *Emploi et Pluriactivité dans les exploitations agricoles. Analyse théorique et Application au cas français*, Paris, Economica.
- Brown, T.M. (1952), Habit Persistence and Lags in Consumer Behaviour, *Econometrica*, 30, p.335-371.
- Cahuc, P. et Zulberberg, A. (1996), *Economie du travail. La formation des salaires et les déterminants du chômage*, Paris-Bruxelles, De Boeck Université..
- Cayatte, J.L. (1989)., *Economie du travail*, Paris, Dalloz.
- Chiappori, P.A., Nash bargained household decisions, *International Economic Review*, vol. 32, p. 761-762.
- De Herdt, T. et Marysse, S. (1996), *L'économie informelle au Zaïre. (Sur)vie et pauvreté dans la période de transition*, Paris, L'Harmattan.
- Duesenberry, J.S. (1952), *Income, Saving and Theories of Consumer Behaviour*, Cambridge, Harvard University Press.
- Fonfana, I., Cockburn, J. et Decaluwe, B (2006), Modélisation du travail des homes et des femmes dans le modèle d'équilibre général calculable appliqué au Népal, in *Le développement face à la pauvreté. Réseau analyse économique et développement*, Mourji, F., Decaluwé, B. et Plane P. (éd.), Paris, Economica, p. 195-222
- Fougère, J.P.(1980), L'allocation du temps entre travail domestique et travail marchand. Discussion autour d'un modèle, *Revue économique*, n° 2, p. 313-346
- Gronau, R. (1977), "Leisure home production and work the theory of the allocation of time revisited », *Journal of political Economy*, vol. 58 (6).
- Hoang-Ngoc, L.(1996), *Salaires et emploi. Une critique de la pensée unique*, Paris, Syros.
- Quisumbing, A. R. (edit.) (2004), *Household Decisions, Gender, and Development: A Synthesis of Recent Research*, The Johns Hopkins University Press, Washington, D.C.
- McElroy, M.B., The empirical content of Nash-bargained household behaviour, *Journal of Human Resources*, vol. 25, p. 559-583.
- Mwanja, K. (2006), *Développement urbain, Développement rural et Stratégie de lutte contre la pauvreté. Le cas de la RD Congo*, Thèse de doctorat de sciences économiques, Université Paris-Dauphine.
- Nash, J.F.(1953), Two person cooperative games, *Econometrica*, vol. 21, p. 155- 162.
- Nkuka Khonde, C. et Remon, M. (2006), *Stratégies de survie à Lubumbashi (R-D Congo). Enquête sur 14000 ménages urbains*, Paris, L'Harmattan.
- Nurkse, R. (1953), *Problems of capital formation in under development countries*, Blackwel, Oxford.

- Petit, P (éd.) (2001), *Lubumbashi 2000: la situation des ménages dans une économie de précarité, Rapport de recherches effectuées durant la première session des travaux de l'observatoire de changement urbain en juin-octobre 2000*, Université de Lubumbashi.
- Petit, P. (éd.) (2003), *Ménages de Lubumbashi entre précarité et recomposition*, Paris, L'Harmattan.
- Pourcet, G.(1995), Instabilités et structuration du secteur informel, in P. Hugon et al. (dir.), *L'Afrique des incertitudes*, Paris, P.U.F.
- Roubaud, F. et Berthelier, P. (1993), Conditions d'activité de la population de Yaoundé. Premiers résultats, DIAL, *Working paper* n°1993-04/E
- Roubaud, F. (1994), Le marché du travail à Yaoundé 1983-1993 : la décennie perdue », *STATECO*, N° 74, p. 69-80.
- Saby, B. et Saby, D. (1991), *Les grandes théories économiques*, Paris, Dunod.
- Sen, A.K. (1983), Economics and the family, *Asian Development Review*, Vol. 1, n° 2.
- Smith, A. (2002), *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Economica.
- Suwa, A.(1992), *L'effet des plans de stabilisation sur la répartition des revenus dans les pays en voie de développement : un modèle d'équilibre général calculable étendu*. Th. : Economie : Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Walker, K.E (1977)., Quantitative measurement of productive household activities, Communication au colloque sur la production domestique.